



BON DE CESSION DE PROPRIETE

APRES IMPRESSION, SIGNER PAR LES DEUX PARTIES
1 exemplaire à joindre au colis, 1 exemplaire à conserver par le magasin, 1 exemplaire à remettre au client

Création du dossier: 21/05/18 à 18h48

Reprise réalisée à ce jour dans le magasin : V2
Adresse de magasin : Quartier de l'Hotel de Ville
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Téléphone : 03.20.67.62.22
Fax :

Numéro de bon de cession du repreneur: AUC0001101963



AUC0001101963

Numéro de transaction : AUC0001101963
Type d'appareil: Mobile
Marque : Apple
Modèle : iPhone SE 16Go
Montant maximum de la reprise: 89.00 €

Numéro d'IMEI du produit :



358634074785712

Diagnostic: - Le produit est-il fonctionnel ? Oui
- Le mobile dispose de l'iOS 7 avec l'option "localiser mon iPhone" activée ? Non

Civilité : Mme Adresse : 58 RUE DES ACACIAS RDC

Nom : DELOZIEN
Prénom : ELSA
Numéro de tel : 0666381270
Email :
Code postal : 59290
Ville : WASQUEHAL
Pays : France



- J'ai bien été informé que le montant maximum de cette reprise devait être consommé en caisse, par moi-même le jour de cette transaction.
- Cette somme maximum est valable uniquement sur l'achat de tout produit vendu dans le rayon multimédia du magasin émetteur de ce Bon de Cession de Propriété. Ce montant maximum n'est pas cessible ni fractionnable. Si je ne dépense pas la totalité du montant de la reprise, le jour de cette transaction, le solde non utilisé est perdu, et ne peut donner lieu à aucun remboursement.
- J'atteste sur l'honneur être le propriétaire légitime de ce produit et d'avoir le droit de transmettre la propriété de celui-ci (je suis majeur et apte juridiquement).
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'achat Reprise Mobile Cash.

Magasin: 23
du vendeur: BENJAMIN CICHOCKI
Cachet du magasin:

Le propriétaire du bien: ELSA DELOZIEN
Date et signature avec la mention "lu et approuvé":

21/05/2018 lu et approuvé

Cadre réservé à : Reprise Mobile Cash



AUC0001101963

Cadre réservé à Mobiltron :
Numéro de dossier :



AUC0001101963

* Prix incluant la commission de l'enseigne